

# Lettre sur la formation professionnelle

No 2/2012

## Table des matières

- Page 2 | Chef expert/cheffe experte: «La motivation de mes experts me donne une sacré énergie!»
- Page 3 | Apprentissage et migration: Un système gagnant pour les jeunes et l'économie
- Page 5 | Expert/Experte aux examens: «Il faut s'investir, par amour du métier!»
- Page 6 | Transformations de contrats d'apprentissage: Changement de cap en cours de route
- Page 6 | Nouvelles professions AFP: Déjà 300 contrats conclus

Informations de l'Office de l'enseignement secondaire du 2<sup>e</sup> degré et de la formation professionnelle (OSP), tél. 031 633 87 28, osp@erz.be.ch  
Lettre sur la formation professionnelle sur internet: www.erz.be.ch/lfp  
Sur commande comme Newsletter: berufsbildungsbrief@erz.be.ch

## La formation professionnelle francophone 2000 apprentis en formation

La section francophone de l'Office de l'enseignement secondaire du 2<sup>e</sup> degré et de la formation professionnelle gère actuellement un peu plus de 2000 apprentis et apprentis, répartis dans une centaine de professions différentes. Plus des deux tiers d'entre eux effectuent un apprentissage dual (en entreprise), alors que 30% sont intégrés dans une école à plein temps. Les trois quarts de ces apprentis sont en formation dans des entreprises ou des écoles du Jura bernois. Le reste suit son apprentissage dans la région bernoise ou ailleurs dans le canton. La partie francophone du canton compte en outre près de 1000 entreprises formatrices.

Au niveau du choix professionnel, ce sont les branches santé-social (assistant-e en soins et santé communautaire, assistant-e socio-éducatif-ive) et commerce (employé-e de commerce CFC) qui attirent le plus de jeunes (15% des contrats chacune). Les professions des domaines de la mécanique, du commerce de détail, de l'hôtellerie/restauration, du bois, de l'agriculture et de l'informatique viennent juste derrière. Depuis quelques années, les professions des domaines de la santé et du social ont le vent en poupe, alors que certains métiers de bouche ou de l'artisanat ont plutôt légèrement fléchi. Plus globalement, le succès de l'apprentissage n'est pas démenti dans la région puisque

depuis 2004, le nombre de contrats conclus chaque année est supérieur à celui de l'année précédente (25% d'augmentation au total entre 2004 et 2011).

Dans la partie francophone, on notera également une augmentation récente des contrats d'apprentissage dans des professions avec attestation fédérale (AFP), destinées à des jeunes plutôt orientés vers la pratique (6% du total des contrats conclus à la rentrée 2011). On relèvera aussi ces dernières années un accroissement marqué du nombre d'adultes souhaitant obtenir un titre officiel, en suivant une des voies à disposition (apprentissage raccourci, inscription aux examens, validation des acquis, formations modulaires).

Enfin, en 2012, près de 1200 candidats se présenteront aux examens (partiels ou finaux). Ils seront évalués par plusieurs centaines d'expert-e-s, eux-mêmes soutenus par une cinquantaine de chefs et cheffes expert-e-s. Le taux de réussite aux examens oscille ces dernières années entre 83% et 90%.

Coordonnées de la section francophone de l'OSP: Office de l'enseignement secondaire du 2<sup>e</sup> degré et de la formation professionnelle – section francophone, Ch. des Lovières 13, 2720 Tramelan, Tél. 032 486 07 90

Florent Cosandey

## Héros de l'ombre

Il y a un an, «Das Magazin» publiait un article sur l'intégration des jeunes étrangers intitulé «Die heimlichen Helden» («Les héros de l'ombre»). La citation suivante résume l'idée essentielle de l'article: «Les artisans et les commerçants qui forment des apprentis (...) font plus pour l'intégration des jeunes étrangers que bien des «experts» de l'intégration».

Notre but n'est pas de nous servir des formateurs et formatrices en entreprise contre les experts de l'intégration car le rôle de ces derniers pour l'intégration est tout aussi important, comme celui de bien d'autres spécialistes des milieux scolaire, administratif et politique. Mais ce que l'auteur souligne à juste titre, c'est que, pour beaucoup de jeunes issus de l'immigration, la formation professionnelle est un moyen de prendre pied dans notre société. Grâce à l'obtention d'un diplôme officiel, ils peuvent s'affirmer sur le marché du travail; c'est là une des clés de l'intégration sociale.

Je le concède: former des jeunes issus d'autres milieux culturels n'est pas toujours aisé. Des problèmes de communication ou des malentendus culturels peuvent entraver la vie en commun. Mais aussi constituer un atout car en ces temps de mondialisation, l'ouverture culturelle présente un avantage concurrentiel. Et nos entreprises ont besoin de main d'œuvre qualifiée (pages 3/4). Chapeau, donc, à nos héros de l'ombre!

Bernhard Pulver, Conseiller d'Etat, Directeur de l'instruction publique

Editorial



Chef expert/cheffe experte

# «La motivation de mes experts me donne une sacré énergie!»

*Dans le domaine des examens de fin d'apprentissage, la fonction de chef expert/cheffe experte est bien souvent exercée dans l'ombre. Ce mandat est pourtant essentiel pour assurer le bon déroulement des examens et la coordination des activités des collègues d'experts.*

*Cristina Amigo, cheffe experte de la partie francophone du canton de Berne pour la profession d'assistante socio-éducative/assistant socio-éducatif (ASE), nous explique en quoi consiste son rôle.*

LINE NEUKOMM<sup>1</sup>,  
FLORENT COSANDEY

*Cristina Amigo, quel a été votre parcours personnel et professionnel?*

**C. A.:** Après avoir fait toutes mes écoles à Bienne, j'ai opté pour une formation dans le domaine social, à l'Institut de pédagogie curative de l'Université de Fribourg. J'ai ensuite travaillé dix ans dans le domaine du handicap, en tant qu'éducatrice spécialisée à l'Aubue à Malleray. Depuis mai 2011, je suis responsable de l'école à journée continue de Madretsch à Bienne. Sur le plan privé, je suis mariée et j'ai des jumeaux âgés de huit ans.

*Qu'est-ce qui vous a incité à devenir experte, respectivement cheffe experte?*

**C. A.:** Il y a quelques années, j'ai fait partie du groupe qui a rédigé les grilles d'évaluation des stagiaires ASE. J'ai également été impliquée dans l'organisation des entretiens d'admission des élèves à l'école professionnelle. C'est donc très naturellement que je suis devenue experte pour la première volée d'ASE. Une année après, la cheffe experte a souhaité remettre son mandat. J'ai été approchée pour reprendre cette fonction, en raison de mon implication dans la mise en œuvre du métier d'ASE dans la région. J'ai d'abord un peu hésité, devant l'ampleur de cette tâche. Mais comme je savais que je serais soutenue dans cette fonction par la cheffe experte démissionnaire, mes collègues experts et l'OSP, j'ai accepté de relever le défi. J'ai ainsi été désignée il y a quatre ans par le collège d'experts ASE, puis élue officiellement par la commission de surveillances des examens.



**Cristina Amigo, cheffe experte ASE, dans son EJC à Bienne.** PHOTO: LINE NEUKOMM

*Selon vous, quelles conditions doit-on remplir pour être un bon expert?*

**C. A.:** Il faut bien sûr tout d'abord avoir un titre du domaine, une certaine expérience professionnelle et idéalement s'occuper soi-même d'apprentis. Pour le métier d'ASE, il faut aussi un excellent sens de l'observation car l'examen pratique consiste à suivre le candidat sur sa place de travail pendant quatre heures. Il est enfin primordial d'être ouvert aux différentes lignes pédagogiques des institutions du domaine social et de mettre parfois de côté ses valeurs personnelles.

*Quelles sont les situations difficiles dans votre mandat de cheffe experte?*

**C. A.:** Sans conteste la gestion des échecs aux examens. En juin, je reçois des appels de candidats ou de leurs parents qui ne comprennent pas les raisons de l'échec ou mettent en cause l'objectivité des ex-

perts. Il y a beaucoup de tristesse et d'émotions qui ressortent. Dans ces situations, je propose une rencontre avec les parties concernées pour analyser les raisons de l'échec. La grande majorité des candidats finissent par comprendre ce qui n'a pas fonctionné et se représentent l'année suivante. Et réussissent!

*Comment se déroule la collaboration avec vos experts?*

**C. A.:** J'ai la chance d'avoir des experts extrêmement dynamiques, en qui j'ai une confiance absolue. Il règne une excellente ambiance au sein du collège, la participation aux séances frise le 100% et je bénéficie d'un grand soutien. Ils sont aussi ouverts aux nouveaux défis, témoin leur enthousiasme à l'égard du projet de validation des acquis qui vient d'être lancé dans la région. Par ailleurs, en quatre ans, le nombre de candidats aux examens a connu une forte hausse, en lien avec l'augmentation des «articles 32» et des apprentis en formation duale. Et ils ont toujours répondu présents face à la charge croissante de travail. La motivation de mes experts me donne une sacré énergie!

*Que pensez-vous de l'indemnisation de votre fonction?*

**C. A.:** Trente francs de l'heure, c'est très peu si l'on sait que cette fonction est accomplie en dehors de l'emploi principal. Mais je ne le fais pas pour l'argent.

*Qu'est-ce qui vous plait particulièrement dans la fonction de cheffe experte?*

**C. A.:** En fait, je me rends compte que j'aime bien le côté stressant des examens. Il faut s'assurer que tout roule, tout en gérant les imprévus. Comme cheffe experte, je suis aussi en examen d'une certaine façon. C'est une belle satisfaction lorsque la session s'est bien déroulée!

*Si une personne est intéressée à exercer la même fonction que la vôtre dans sa profession, que lui diriez-vous pour la convaincre de se lancer?*

**C. A.:** Être cheffe experte, ça demande avant tout d'aimer son métier et d'être motivée. Le reste vient tout seul.

\* Stagiaire MPC à l'OSP

# Un système gagnant pour les

*Douze pour cent des élèves bernois de l'école obligatoire ont un passeport étranger. L'économie ne peut pas se permettre de renoncer à cette relève potentielle. Les entreprises formatrices devraient néanmoins se préparer de manière ciblée à la formation des jeunes d'origine étrangère.*

TEXTE: ROLF MARTI

CONTRIBUTION: MONIKA LICHTSTEINER

La population en Suisse augmente et n'est pas loin d'atteindre la barre des huit millions d'habitants. 22,8 pour cent sont des étrangers (ils étaient 5% en 1940). La Suisse est donc un pays d'immigration par excellence, ce qui en dit beaucoup sur sa compétitivité. Elle doit aussi la prospérité dont elle jouit depuis la Deuxième Guerre mondiale à la main-d'œuvre étrangère. Si l'économie suisse recherchait autrefois surtout une main-d'œuvre étrangère peu qualifiée, elle a surtout besoin aujourd'hui de professionnels bien formés: ingénieurs, médecins, artisans, personnel soignant, etc.

Plus la population immigrée croît, plus la part des enfants et adolescents étrangers augmente dans notre système éducatif. Dans le canton de Berne, environ douze pour cent des élèves du degré secondaire I (7e à 9e année) ont un passeport étranger. La représentation des jeunes étrangers varie cependant considérablement d'un niveau de formation à l'autre. Plus le niveau scolaire est exigeant, moins la part des étrangers est importante. Cela vaut pour le degré secondaire I (scolarité obligatoire), mais aussi pour le degré secondaire II (formation professionnelle, écoles moyennes).

## Surmonter les handicaps

Une chose est sûre: les enfants et les adolescents qui ont des racines étrangères rencontrent des difficultés particulières dans notre système éducatif. Celles-ci varient toutefois fortement selon le pays d'origine. On peut les répartir en quatre domaines aux frontières souvent floues:

- **Performances scolaires:** des connaissances insuffisantes dans la langue locale freinent le développement scolaire dans toutes les disciplines car les exercices en mathématiques ou en géographie sont aussi rédigés dans la langue locale. Les jeunes qui n'ont



**La formation professionnelle initiale, un choix gagnant pour l'intégration.**

PHOTO: IRIS KREBS

passé qu'une partie de leur scolarité en Suisse ont souvent de moins bons résultats.

- **Environnement culturel:** les enfants et les adolescents issus de l'immigration sont confrontés à deux, voire trois cultures différentes. Or les valeurs morales et les règles de comportement qui prévalent à l'école et dans la vie active sont parfois en contradiction avec celles qui sont vécues à la maison. Si la cohabitation culturelle peut entraver l'intégration, elle peut aussi être considérée comme un atout.
- **Environnement social:** de nombreux enfants et adolescents étrangers ne peuvent pas compter sur l'aide de leurs parents à l'école, lors du choix professionnel ou durant leur formation si ces derniers ont un faible niveau d'éducation, connaissent mal le système éducatif suisse et/ou maîtrisent mal la langue locale.
- **Parti pris:** les adolescents étrangers ont plus de mal à trouver une place d'apprentissage. Leurs dossiers sont écartés plus rapidement, même s'ils ont les mêmes qualifications que leurs camarades suisses.

Ces handicaps expliquent pourquoi de nombreux jeunes issus de l'immigration intègrent plus tardivement le monde du travail. Et pourtant, ce retard ne dit rien sur l'intelligence, les possibilités ou la motivation de ces jeunes.

## Prendre des mesures

Une chose est sûre: l'économie ne peut pas se permettre d'ignorer ce vivier de main-d'œuvre. De nombreux secteurs comme les soins infirmiers, l'industrie métallurgique ou l'industrie hôtelière sont confrontés à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Des secteurs dans lesquels la part des jeunes issus de l'immigration est élevée. Même si l'intégration des jeunes étrangers fonctionne bien en général, il faut penser à prendre des mesures qui permettront de surmonter les handicaps auxquels ils sont confrontés (voir ci-dessus).

- **Parti pris:** il s'agit, lors de la sélection, de rester ouvert et de ne pas juger les candidatures sur la seule base des notes et de tests, mais d'appréhender le potentiel de la personne qui se présente. C'est là aussi une question d'équité.

# jeunes et l'économie



- **Performances scolaires:** les entreprises formatrices devraient veiller à ce que d'éventuelles lacunes soient comblées avant le début de l'apprentissage ou à son commencement (pré-apprentissage, cours d'appui, etc.).
- **Environnement culturel:** toute personne appelée à former un apprenti ou une apprentie issue d'un autre milieu culturel devrait s'informer sur son pays d'origine, sa religion et sa culture afin de déceler à temps et dissiper les malentendus. Au début de la formation, les personnes en formation et leurs parents devraient savoir ce qui les attend durant la formation et connaître les règles qui s'appliquent dans l'entreprise. Ils devraient par exemple savoir qu'en Suisse, les hommes et les femmes travaillent dans le même bureau, que les responsables de sexe féminin doivent être respectés, que dans le commerce de détail, le nettoyage fait aussi partie des tâches des apprentis de sexe masculin et que dans certains métiers et entreprises, des codes vestimentaires doivent être respectés. Dans certains cas, il peut être utile de demander l'accord écrit des personnes en formation et de leurs parents.
- **Environnement social:** les parents de jeunes étrangers ont parfois du mal à comprendre la situation dans laquelle se trouvent leurs enfants pendant la formation. Le système de formation duale ne leur est pas familier. Là, c'est aux entreprises formatrices de prendre les devants en assurant un travail d'information.

Même si des mesures ont préalablement été prises, des difficultés peuvent apparaître. Si celles-ci ne peuvent être résolues en bilatéral, il y a lieu de faire appel à un service spécialisé, comme le conseil en formation de l'OSP ou le service de conseil de l'école professionnelle compétente. Pour les entretiens importants avec les apprenti-e-s et les parents, il est conseillé de faire appel à un interprète ou une interprète interculturelle afin d'éviter toute équivoque linguistique ou culturelle mais aussi parce que les personnes en formation ne sont pas forcément neutres lorsqu'ils traduisent pour leurs parents (services de conseil: voir encadré ci-contre).

## Perpétuer un système concluant

La Suisse est un pays d'immigration. Pour un petit pays tourné vers le marché mondial, c'est une grande chance. En misant sur le multiculturalisme, les entreprises s'ouvrent à de nouvelles manières de voir et de penser et attirent de nouvelles clien-

tèles. Le modèle d'intégration pratiqué par la Suisse a toujours été concluant. On aurait donc tort de confondre la formation des jeunes étrangers avec une activité caritative. Tout le monde y gagne: les jeunes et l'économie. Et, partant, tout le pays.

## Accès aux places d'apprentissage

La plupart des jeunes étrangers sont des citoyens de l'UE ou de l'AELE ou possèdent le permis C. Ils ont les mêmes droits que les jeunes Suisses sur le marché du travail et peuvent donc accéder librement aux places d'apprentissage.

En général, les jeunes en possession d'un permis B n'ont pas besoin d'une autorisation pour obtenir une place d'apprentissage. En revanche, l'entreprise formatrice doit déposer une demande pour les réfugiés reconnus titulaires d'un permis B et pour les titulaires d'un permis F. Pour les jeunes titulaires d'un permis N (requérants d'asile), une autorisation d'exercer une activité lucrative (et donc d'obtenir une place d'apprentissage) peut être délivrée au cas par cas. Le principe de la préférence nationale s'applique néanmoins (Suisse, Suissesses et personnes détentrices d'un permis C ou B).

### Demande

Le formulaire «Prise d'emploi – Main-d'œuvre étrangère» peut être téléchargé sur le site de beco Economie bernoise sous: [www.vol.be.ch](http://www.vol.be.ch) › beco › Formulaires

### Fiches d'information

- Le Service cantonal de l'orientation professionnelle (SCOP) a publié sur son site deux fiches d'information sur la procédure à suivre pour former des jeunes titulaires d'un permis F ou N. Il a aussi publié une fiche d'information à l'intention des parents de jeunes musulmans et musulmanes sur l'apprentissage d'un métier en Suisse. [www.erz.be.ch](http://www.erz.be.ch) › Orientation professionnelle › Centres OP › SCOP › Fiches d'information
- Les éditions du CSFO ont publié un aide-mémoire sur le thème de l'immigration qui clarifie la situation juridique relative aux permis de séjour et de travail: [www.am.formationprof.ch](http://www.am.formationprof.ch) (aide-mémoire 205)

### Conseil

- Les conseillers et conseillères en formation de l'Office de l'enseignement secondaire du 2e degré et de la formation professionnelle aident à dépister précocement et à résoudre les difficultés survenant entre les parties qui concluent un contrat d'apprentissage. Courriel: [boiteasoucis@erz.be.ch](mailto:boiteasoucis@erz.be.ch), Tél.: 032 486 07 90.
- Le service d'interprétariat interculturel «Se comprendre» fournit des interprètes qualifiés contribuant à une meilleure communication entre les migrantes et migrants et les professionnels du domaine de la santé, de l'éducation et du social. [web.caritas.ch/media\\_features/fce/Caritas\\_Service-d-interpretariat\\_SeComprendre.pdf](http://web.caritas.ch/media_features/fce/Caritas_Service-d-interpretariat_SeComprendre.pdf)
- Les écoles professionnelles proposent des prestations de conseil aux entreprises formatrices lorsque leurs apprenti-e-s rencontrent des difficultés scolaires. Adresses: [www.erz.be.ch](http://www.erz.be.ch) › Formation professionnelle › Formation professionnelle initiale › Ecoles professionnelles

### Sélection

Conseils pour une sélection équitable des apprenti-e-s: [www.avenirorigine.ch](http://www.avenirorigine.ch)

Expert/Experte aux examens

# «Il faut s'investir, par amour du métier!»

*Expert/experte aux examens, voilà une tâche à hautes responsabilités, qui exige un niveau élevé de compétences professionnelles, ainsi qu'un engagement personnel sans faille. L'expert est un acteur clé du domaine de l'apprentissage. Pour en savoir plus sur ce mandat, nous avons demandé à Jean-Jacques Schwab, boucher-charcutier à Cormoret, de nous faire part de son expérience dans cette fonction.*

LINE NEUKOMM<sup>1</sup>,  
FLORENT COSANDEY

*Jean-Jacques Schwab, décrivez-nous, en quelques mots, votre parcours personnel et professionnel?*

**J.-J. S.:** Après l'école, j'ai choisi de faire un apprentissage de boucher-charcutier dans l'entreprise familiale. Lorsque j'avais 19 ans, mon père est décédé et j'ai repris le commerce avec ma mère durant une année et demie. Ensuite, j'ai malheureusement dû remettre le commerce, n'ayant pas les moyens financiers de le garder. J'ai alors travaillé dans diverses entreprises en tant que boucher-charcutier. Lorsque j'ai eu quelques économies en poche, j'ai repris l'entreprise familiale avec ma femme, au milieu des années 80.

*Depuis combien d'années officiez-vous en tant qu'expert et pour quels motifs vous êtes-vous lancé dans cette aventure?*

**J.-J. S.:** Formateur de longue date, j'aime motiver les jeunes et leur transmettre mon savoir. J'ai toujours pris du temps pour la jeunesse. Mes deux premiers apprentis ayant terminé apprentis méritants, le chef expert s'est approché de moi pour me demander de rejoindre le collège d'experts. J'ai tout de suite accepté. Cela fait plus de 20 ans que suis expert aux examens et j'ai beaucoup de plaisir à exercer cette fonction.

*Quelles compétences doit avoir un expert, selon vous?*

**J.-J. S.:** La connaissance de son métier est primordiale. Il faut aussi savoir être à l'écoute des jeunes. L'expert doit avoir les capacités de mettre le candidat à l'aise et faire preuve de psychologie. Dans les



Jean-Jacques Schwab dans sa boucherie à Cormoret.

PHOTO: LINE NEUKOMM

faits, contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'expert ne va pas chercher à «enfoncer» le candidat mais au contraire l'aider, en créant un bon climat d'examen.

*Trouvez-vous l'indemnisation suffisante?*

**J.-J. S.:** Non. Trente francs de l'heure, ça ne couvre pas les frais que cela engendre pour l'entreprise s'il faut trouver un remplaçant durant notre absence. Mais je ne le fais en aucun cas pour l'argent! L'importance de former la relève et l'amour de la profession sont mes principales motivations.

*Que diriez-vous à une personne intéressée par la fonction d'expert?*

**J.-J. S.:** La fonction permet de découvrir d'autres entreprises, de changer de quotidien et tout particulièrement d'être en contact avec les jeunes et d'autres professionnels du métier. Ça ouvre l'esprit. C'est aussi une grande joie de voir les jeunes qui restent dans la branche. De façon plus générale, il faut s'investir, par amour du métier! Et pour la défense des petites entreprises artisanales régionales.

\* Stagiaire MPC à l'OSP

## Devenir expert-e, c'est tout simple!

Pour pouvoir officier aux examens, il faut, en règle générale, être titulaire d'un CFC de la branche expertisée et bénéficier d'au minimum trois ans d'expérience professionnelle. Il faut également avoir suivi deux jours de cours à l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP), à Lausanne. Lors de ce cours, il est notamment expliqué que l'expert est soumis au secret professionnel, au devoir de discrétion, au respect des procédures administratives et au devoir de récusation (par exemple en cas de lien familial avec un candidat).

Quant à lui, le chef expert doit bénéficier d'au moins cinq ans d'expérience professionnelle dans son domaine. Il a notamment pour tâche d'assurer le fonctionnement du collège d'experts (groupe d'experts d'une même profession) et de traiter les cas particuliers qui se présentent.

Si cet article éveille votre curiosité et que vous souhaitez devenir expert, vous pouvez vous annoncer auprès du responsable des examens de la partie francophone du canton de Berne, Alain Marti (alain.marti@erz.be.ch), qui vous orientera volontiers sur les démarches à entreprendre. Chaque année, près d'un millier d'experts aux examens officient dans la partie francophone du canton.



Transformations de contrats d'apprentissage

## Changement de cap en cours de route

Les personnes pour qui la formation professionnelle initiale de trois ou quatre ans sanctionnée par un certificat fédéral de capacité (CFC) se révèle trop difficile peuvent passer à une formation professionnelle initiale de deux ans avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) s'il existe une formation correspondante dans le secteur professionnel en question. Ce changement peut être effectué durant la période probatoire ainsi qu'à la fin du premier ou du deuxième semestre. Inversement, les personnes pour qui la formation AFP se révèle trop facile peuvent passer, durant la période probatoire, à la formation CFC correspondante. Un changement n'est possible au terme de la période probatoire que dans des cas exceptionnels motivés et avant la fin du premier semestre.

Un changement de profil doit être décidé en tenant compte de tous les lieux de formation et requiert toujours l'approbation des deux parties contractantes (entre-

prise formatrice et apprenti-e ou ses représentants légaux). Dans tous les cas, un nouveau contrat d'apprentissage doit être établi car l'apprenti-e change de profession. Nous conseillons donc de faire appel le plus tôt possible à un conseiller ou une conseillère en formation: tél. 032 486 07 90.

Nouvelles professions AFP

## Déjà 300 contrats conclus

Cinq nouvelles formations professionnelles initiales de deux ans sanctionnées par une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) seront proposées dès la rentrée 2012: «Aide en soins et accompagnement AFP», «Coiffeur/coiffeuse AFP», «Horticulteur/horticultrice AFP», «Aide-monteur/aide-monteuse frigoriste AFP» et «Assistant/assistante en médias imprimés AFP». Le nombre de professions représentées dans les formations AFP passe donc à 43. Dans le canton de Berne, 295 contrats AFP ont déjà été conclus au 30 avril 2012. Ce nombre devrait augmenter d'ici la rentrée.

## Lettre sur la formation professionnelle

2/12 – juin 2012

Information de l'Office de l'enseignement secondaire du 2<sup>e</sup> degré et de la formation professionnelle (OSP)  
Parution 3 fois par an

### Publication:

Direction de l'instruction publique, Office de l'enseignement secondaire du 2<sup>e</sup> degré et de la formation professionnelle, Kasernenstrasse 27, case postale, 3000 Berne 22, Tél. 031 633 87 12, Fax 031 633 87 29, osp@erz.be.ch, www.erz.be.ch/formation-professionnelle

### Rédaction:

Sibylle Brenner (OSP), Lea Coburg (OSP), Florent Cosandey (OSP), Daniel Hurter (GIB Berne), Sandra Kündig (ville de Berne), Marianne Marending (OSP), Rolf Marti (komma pr), Daniel Roth (Swisscom)

### Composition graphique:

eigenart, Stefan Schaer, Berne

### Impression:

Rickli+Wyss AG, Berne

### Numéro 3/2012:

A paraître la semaine 48